

REFERENTIEL DE COMPETENCES

du

Certificate of Advanced Studies

de

praticienne formatrice – praticien formateur HEP (CAS PF)

Compétence I

Agir en praticien formateur réflexif

- expliciter, analyser et conceptualiser sa propre pratique professionnelle, notamment par la mobilisation de savoirs théoriques et méthodologiques
- discerner les valeurs en jeu dans ses propres interventions et celles du stagiaire et savoir en rendre compte
- mettre en discussion les conceptions et pratiques d'enseignement, prendre position, soutenir ses idées et argumenter à leur sujet
- mobiliser dans son activité de PF, les savoirs relatifs à la formation d'adultes, à la pédagogie et à la didactique
- établir un bilan de ses interventions dans la fonction de praticien formateur, réguler et mettre en œuvre des démarches de développement professionnel

Compétence II

Inscrire son activité dans les cadres institutionnels et sociaux

- agir dans le respect du cadre légal, réglementaire et éthique régissant la fonction de praticien formateur
- identifier les rôles, fonctions et activités du PF

- inscrire sa pratique dans le cadre des dispositifs de formation en alternance à visée intégrative de la HEP
- collaborer et interagir avec les enseignants de la HEP (évaluation certificative de la formation pratique, amélioration de la formation, etc.)

Compétence III

Accompagner et former

- accueillir le stagiaire et favoriser son insertion dans la classe et dans l'établissement
- aider le stagiaire à identifier et formuler ses objectifs de formation en tenant compte de son parcours de formation professionnelle, de son parcours de vie ainsi que de ses besoins en formation
- en fonction des objectifs de formation, organiser les apprentissages du stagiaire, en réunissant les conditions nécessaires au développement des compétences visées
- créer une relation pédagogique avec le stagiaire en maintenant la distance adéquate
- favoriser le développement de l'autonomie du stagiaire et sa créativité, en tenant compte des compétences acquises, des cadres légaux, des conditions de sécurité et des impératifs de l'enseignement
- préparer et conduire des entretiens (entretiens d'évaluation notamment)
- guider le stagiaire dans l'analyse de sa propre activité en l'amenant à prendre en compte, au sein des situations d'enseignement/apprentissage, les dimensions relatives tant à la didactique qu'à la pédagogie

Compétence IV

Observer et évaluer les pratiques propres au métier d'enseignant du stagiaire

- créer les conditions adéquates permettant un recueil d'informations sur les pratiques du stagiaire
- recueillir des informations en distinguant les faits, les interprétations et les jugements
- observer, identifier, analyser et communiquer au stagiaire ses réussites et ses difficultés en se basant sur le référentiel de compétences professionnelles de l'étudiant HEP
- établir un bilan en utilisant les procédures et documents de la HEP